



Le cigarettier Philip Morris a annoncé la prochaine suppression de 265 postes dans ses centres opérationnels de Lausanne et Neuchâtel. Une seconde phase de restructuration suivra. Unia offre son soutien aux employés. **PAGE 9**

## POINT DE MIRE

# Rente-pont: pauvreté en perspective...

Sylviane Herranz

**L**e projet de rente-pont pour chômeurs âgés se réduit comme peau de chagrin. En particulier pour les femmes qui, si les dernières propositions de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national passent la rampe, n'en verront même pas la couleur! Ces prestations transitoires, présentées en octobre par le Conseil fédéral à la suite d'un accord avec les syndicats et le patronat, ont déjà été largement édulcorées par le Conseil des Etats en décembre. Ce dernier a notamment réduit leur montant maximum, qui est passé de quelque 4800 francs par mois à 3200 francs.

Une misère pour un salarié en fin de carrière. Une somme insuffisante pour couvrir les besoins vitaux selon l'avis même du conseiller fédéral Alain Berset. De plus, le versement de la rente-pont ne serait possible que jusqu'au moment où la personne aurait droit à une rente anticipée de l'AVS, soit deux ans avant l'âge légal de la retraite. Conséquence: la rente AVS diminuerait pour le restant de sa vie de 13,6%! Cette solution serait encore plus catastrophique pour les femmes, dont le 2<sup>e</sup> pilier est très rarement à la hauteur pour permettre une compensation.

Pour couronner le tout, la Commission précitée a proposé la semaine dernière de reporter de 60 à 62 ans l'âge permettant de bénéficier d'une rente-pont. Les femmes, qui ont la possibilité de prendre leur retraite anticipée dans l'AVS à 62 ans, seront donc tout simplement exclues de cette prestation! Et les hommes ne pourront l'obtenir au mieux que durant une année.

Ce projet, vidé de son contenu, pourrait bien passer à la trappe lors de son examen par le Conseil national prévu à la session de printemps. S'il est accepté dans l'une de ses versions allégées, autant dire qu'il n'améliorera pas la situation des chômeurs âgés en fin de droit. Ces derniers n'auront pour seul recours que l'aide sociale. Or pour en bénéficier, ils devront encore se défaire des rares économies réalisées durant des années de labeur...

Leur chute dans la précarité et la misère est programmée. Dans une Suisse où le taux de pauvreté est toujours aussi élevé. En 2018, selon les

résultats de la dernière enquête de l'Office fédéral de la statistique, 8% des habitants étaient en situation de pauvreté. 12,5% avaient des difficultés à joindre les deux bouts. Et 14,6% étaient en situation de risque de pauvreté, un taux plus élevé qu'en France. Des chiffres choquants dans l'un des pays les plus riches du monde. Où le nombre de personnes de 56 à 64 ans ayant dû recourir à l'aide sociale a doublé en dix ans. Face à une telle situation, et à l'absence de volonté politique de faire un geste pour les chômeurs âgés, il est nécessaire de réfléchir à d'autres options pour soutenir des personnes qualifiées et expérimentées, mais discriminées sur le marché du travail. Dans certains pays, il existe une obligation pour les entreprises d'engager des personnes de 50 ans et plus. Dans la plupart des Etats européens, la discrimination en raison de l'âge est interdite par la loi, ce qui n'est pas le cas dans nos frontières. La Suisse est à la traîne des pays de l'OCDE en ce qui concerne le taux d'embauche des 55 ans et plus. Et les femmes seraient les principales victimes d'une telle discrimination. Alors que l'économie suisse craint de ne pas trouver suffisamment de main-d'œuvre qualifiée, il est urgent de se défaire d'une image fausse, et de rappeler que la performance au travail ne diminue pas avec l'âge. ■

## PROFIL

Andrée Jobin, un rayon de soleil!

## PAGE 2

## LANCEURS D'ALERTE

Une loi qui empire la situation.

## PAGE 3

## LUTTE



«Prix de l'engagement» d'Unia pour les vendeuses de Nyon.

## PAGE 5

## EXPOSITION

Traversée au cœur des migrations.

## PAGE 6

**Aline Andrey**

**Q**uand la porte s'ouvre, un grand sourire et des yeux lumineux apparaissent. Une toute petite femme, tout en vivacité, lance: «Qu'est-ce que je peux vous dire? Vous savez, j'ai une vie toute simple.» Du fond de ses 96 ans, les souvenirs remontent peu à peu. Andrée Jobin, Lauber de son nom de jeune fille, raconte son enfance, heureuse, dans la ville qu'elle n'a jamais quittée: La Chaux-de-Fonds. Elle se souvient des tas de neige, entre le trottoir et la route, aussi hauts que les fenêtres de l'appartement familial au rez-de-chaussée. «Le chasse-neige était tiré par des chevaux. On s'asseyait sur le triangle pour se faire traîner. Nous jouions tout le temps dehors, à chat perché, à ballecamp... Il y avait peu de voitures. Tout le monde se connaissait. C'était très familial et fraternel», raconte-t-elle. Née en automne 1923, elle est bercée par la conscience des classes sociales chère à son père, poseur de cadrans et emboîteur en horlogerie, militant syndical déterminé. «On lisait *La Sentinel*, le journal ouvrier. *L'Impartial*, c'était pour les bourgeois. On allait faire les courses à la Coopérative et non pas à la Conso pour les riches», se souvient-elle, avant d'ajouter, espiègle: «Ma mère y allait en douce quand même.» Si elle dit n'avoir jamais eu faim, elle évoque l'huile qu'on achetait au déclitire près et les cartes de rationnement pendant la guerre. «Les distractions étaient plus simples qu'aujourd'hui, on n'avait ni voiture ni télévision. On était moins divisé. Il y avait les soirées de musique, de gymnastique, de bal et de cinéma.» Son premier film, à l'âge de 4 ans seulement, l'a marquée: *Papa longues jambes*. Une orpheline y est punie durement pour avoir coupé une manche de l'habit de la poupée d'une fillette issue d'une riche famille. Une scène traumatisante pour la petite Andrée d'alors.

**LE SYNDICAT HORLOGER**

Dans la cour de la maison de son enfance, elle se souvient de la laiterie, où elle adorait jouer à la vendeuse. Une passion. A tel point que les détails sont encore vivaces, comme le fromage à la coupe, dont le poids devait être exact, au gramme près. Elle rêve d'en faire son métier, mais les postes manquent. Elle se retrouve derrière un établi horloger, tour à tour, chez Siegfried, à la Nationale, puis dans la société Porte-Echappement (rebaptisé Portescap). Dès son entrée dans le monde ouvrier, son père l'inscrit au syndicat FOMH (ancêtre de la FTMH). «En principe, tout le monde se syndiquait pour avoir droit à l'assurance maladie, et être payé à 100% en cas de maladie. On avait aussi un droit au chômage.» Andrée Jobin montre ses deux carnets de sociétaire de la FOMH, remplis de petits timbres de cotisations hebdomadaires. L'idée de quitter le syndicat ne l'a pas une fois effleurée. Solidaire sans avoir ja-



Andrée Jobin, presque centenaire, respire le bonheur.

THIERRY PORCHET

Le couple aura deux garçons. Mère au foyer quelques années, Andrée Jobin retourne à l'usine à temps partiel, avant de vivre enfin sa vocation en travaillant non pas dans une laiterie, mais dans une boulangerie. «J'aimais tellement servir les clients», se remémore-t-elle avec enthousiasme.

Quelques mois après leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, son époux décède, vaincu par la maladie. La mort? «Ma mère me disait que tout le monde avait peur de la mort. Moi, pas. J'ai ma conscience pour moi. Je suis croyante. Je crois au paradis.» Elle sourit, lumineuse. La secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel nous avait prévenus en nous mettant sur la voie d'Andrée Jobin: «C'est un rayon de soleil.»

**UN BONHEUR SIMPLE**

«J'ai vécu pas mal de tribulations, mais j'ai été heureuse. Et je le suis encore», raconte la quasi-centenaire. Les dates importantes de sa vie? «Oh! Mon mariage, les enfants, puis les enfants qui se marient. Le mariage de mon petit-fils, il y a deux ans, était principal.» En quasi un siècle, Andrée Jobin est le témoin d'un monde qui a beaucoup changé. Elle soulève la question du gaspillage,

«J'ai vécu pas mal de tribulations, mais j'ai été heureuse. Et je le suis encore»

de l'individualisation, mais n'en perd pas son optimisme, clé de son bonheur. «J'aime voir ce qui est beau, être entourée. J'ai un fils en or qui vient me voir tous les dimanches. J'ai mes petits-enfants, et mes arrière-petits-enfants.» D'ailleurs, ce matin-là, dans la résidence du Châtelot, la doyenne de ces appartements protégés a fait de la gymnastique avec son arrière-petite-fille, dont la crèche propose régulièrement cet échange intergénérationnel. Andrée Jobin apprécie aussi les repas en commun et les moments de lecture et de contes proposés aux retraités. Dans son appartement, elle珍惜 son autonomie, fait ses propres repas, ses commissions, sa lessive... «J'ai une chance inouïe. J'ai toute ma tête! Enfin, je crois», dit-elle, rieuse. Quant à la question d'un rêve qu'elle aimerait réaliser, elle rétorque dans toute sa sagesse: «Je vis dans le rêve.» ■

# UN RAYON DE SOLEIL

Solidaire, Andrée Jobin est fidèle au syndicat depuis 80 ans

mais vraiment milité. «J'étais trop timide pour cela. Mais j'avoue avoir osé demander une augmentation de salaire. Je n'en avais pas parlé à mon père, pour pouvoir garder le surplus, dit-elle l'air malicieux. Toute ma paie allait à mes parents qui me donnaient 1 franc d'argent de poche toutes les

quinzaines. Je m'achetais une plaque de chocolat à 30 centimes que je partageais avec ma famille, ou j'allais chez le coiffeur pour 50 centimes.» Avec sa mémoire des chiffres, Andrée Jobin se rappelle avoir été payée un temps 60 centimes l'heure, ou alors à la pièce, et avoir versé presque 16 francs par

mois au syndicat. Son père joue dans la fanfare ouvrière La Persévérente, à la Maison du Peuple. C'est là qu'elle rencontre un trompettiste, menuisier et syndiqué à la FOBB. A 24 ans, ils se marient. «Un mariage tout simple, avec la famille de ma maman et de mon papa», se souvient-elle.

1 + 1 = 11

David Prêtre/Albedo



Quand les murs avaient des bouches, les chaises avaient des oreilles.

# Lanceurs d'alerte: une loi qui empire la situation!

Le Parlement discute d'un projet de révision dont l'objectif de protection des salariés a été évacué. S'il est accepté, les risques pour ces derniers seraient accrus. La Commission des affaires juridiques du National vient de rejeter le projet

**Sylviane Herranz**

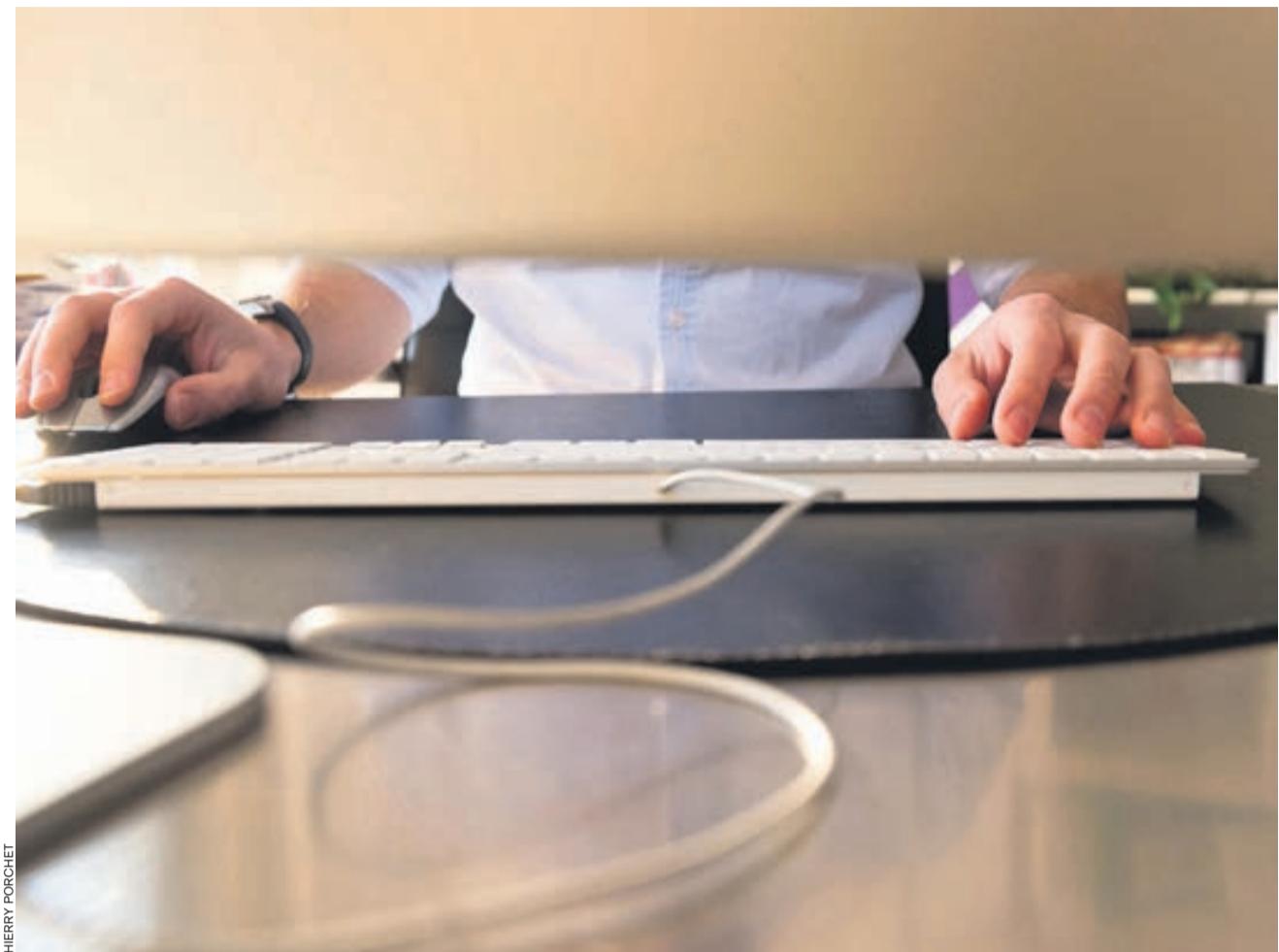
**U**ne loi destinée à protéger les travailleurs qui se transforme en son contraire? C'est ce qui se passe avec le projet du Conseil fédéral sur la protection des lanceurs d'alerte. Un projet qui a tardé à voir le jour, alors qu'il y a 17 ans déjà, des motions étaient déposées au Parlement à ce sujet, dans le but de protéger les salariés licenciés ou subissant des représailles pour avoir dénoncé des cas de corruption, de fraude ou d'autres irrégularités au sein de leur entreprise. Des situations conduisant les lanceurs d'alerte licenciés voulant faire reconnaître leur démarche et obtenir justice sur une route longue et tortueuse, comme en témoigne le parcours de Yasmine Motarjem, congédiée par Nestlé après avoir mis en lumière des problèmes de sécurité alimentaire (voir *L'ES* du 22 et du 29 janvier 2020).

Vendredi passé, la Commission des affaires juridiques du Conseil national s'est penchée sur le projet du Conseil fédéral, vivement contesté par l'Union syndicale suisse (USS). En juin 2019, le Conseil national avait pourtant, pour la deuxième fois, décidé de ne pas entrer en matière. C'était compter sans le Conseil des Etats qui, le 16 décembre dernier, acceptait de donner suite à la modification du Code des obligations proposée par le gouvernement. Le projet, intitulé «Protection en cas de signallement d'irrégularités par le travailleur», revient donc devant la Chambre basse qui devra en discuter lors d'une prochaine session.

Une victoire d'étape vient d'être franchie pour la faîtière syndicale: la Commission des affaires juridiques a résisté aux pressions des associations patronales et recommande aux élus le rejet de cette révision. Une situation qui réjouit Luca Cirigliano, juriste et secrétaire central de l'USS: «En raison des mises en garde de l'USS, d'avocats, ainsi que de l'Organisation internationale du travail et d'associations de lanceurs d'alerte, la Commission a rejeté à juste titre le projet. Un nouveau départ est désormais nécessaire.»

#### UN PIÈGE POUR LES SALARIÉS

Pourquoi l'USS insiste et appelle le Conseil national à ne pas donner suite à cette révision? La loi manque son but et, surtout, va se retourner contre les travailleurs, prévient la centrale syndicale. «Il vaut mieux pas de révision du tout que cette pseudo-solution», souligne Luca Cirigliano. Pour le spécialiste, il y a d'abord un problème de cohérence juridique: «Ce projet est un corps étranger dans notre Code des obligations. Ce sont des dispositions très techniques et compliquées, que même des juristes expérimentés peinent à comprendre. Même l'administration a dû faire un graphique pour expliquer le système hypercomplexe de succession de déclarations prévue pour une personne souhaitant dénoncer une irrégularité.» Un système incompréhensible pour un travailleur qui n'aura d'autre choix, s'il veut agir, que de se tourner vers un avocat, à ses frais bien sûr. La procédure prévoit une sorte de cascade qui débute



Une révision dangereuse pour les lanceurs d'alerte! L'USS appelle les élus au Conseil national à rejeter fermement ce projet qui va à l'encontre de son but premier de protection.

par l'alerte au sein de sa propre entreprise, puis des autorités, pour se terminer éventuellement, après avoir respecté de très nombreuses conditions, dans les médias. Et ce n'est pas tout. Juridiquement, ce système censé donner aux lanceurs d'alerte la possibilité de dévoiler des faits, se retrouve dans la partie du Code des obligations consacrée au devoir de fidélité du travailleur vis-à-vis de son employeur! Et non dans la partie visant à la protection contre les licenciements. «Avec ce changement de loi, une personne qui dénoncerait des

faits les plus graves pourrait être licenciée avec effet immédiat si elle commet une erreur dans la procédure! Si elle respecte entièrement cette procédure, elle pourra aussi être licenciée. La protection contre les congés a complètement été évacuée du projet. De ce fait, il n'en coûtera que quelques milliers de francs à un employeur souhaitant se débarrasser d'un lanceur d'alerte», s'indigne Luca Cirigliano, qui rappelle qu'à l'heure actuelle, la seule sanction pour un licenciement abusif est, pour le patron, de verser une indemnité d'au maximum six mois de salaire,

mais qui est plutôt de l'ordre de deux à trois mois.

«La dénonciation prévue dans ce projet devient un piège pour les lanceurs d'alerte. Les risques encourus par les salariés qui s'engagent pour l'intérêt public ou celui de leurs collègues de travail sont encore plus élevés avec ce nouveau dispositif légal que ceux qui existent aujourd'hui. Au lieu d'améliorer la situation des lanceurs d'alerte, elle ne fait que l'empirer», dénonce le syndicaliste qui invite les conseillers nationaux à enterrer cette révision. ■

# Les avions de la discorde

Après les Gripen, le Conseil fédéral revient à la charge avec la volonté d'acquérir des avions de combat d'une valeur de 6 milliards de francs. Une alliance lance le référendum contre cet achat jugé «inutile»

**Manon Todesco**

«**N**on aux milliards pour des avions de combat!» Après l'approbation définitive par le Parlement de l'achat de nouveaux avions de combat lors de la session d'hiver 2019, une alliance composée du Parti socialiste suisse, des Verts et du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) a lancé début janvier un référendum contre cette acquisition. «Dépenser des milliards pour des avions de combat de luxe polluants et qui ne sont pas nécessaires pour maintenir le service de police aérienne à l'avenir est un gaspillage d'argent inacceptable», s'accordent à dire l'alliance et ses soutiens, dont font notamment partie Greenpeace et le Conseil suisse pour la paix.

Alors que la population avait rejeté l'aquisition des Gripen pour 3,1 milliards de francs en 2014, le Parlement a récemment approuvé l'acquisition de nouveaux avions pour un prix d'achat de 6 milliards de francs. D'après les référendaires, si l'on inclut dans le calcul les coûts d'entretien, de réparation et d'exploitation, ce sont 24 milliards de francs qui seraient dépensés pendant toute la durée d'utilisation de ces jets.

#### ACHAT DÉMESURÉ

Si les opposants à ce projet reconnaissent que les capacités de la police du ciel du pays doivent être maintenues, ces modèles leur paraissent surdimensionnés. «Afin de garantir les services de police aérienne à l'avenir, des avions de chasse légers suffiront, estime Priska Seiler Graf, conseillère nationale, socialiste, dans un communiqué de presse. Cependant, ces alternatives moins coûteuses n'ont même pas été examinées par le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports.» En matière de politique de sécurité, ces avions dits de luxe n'ont «aucun sens». «Le Conseil fédéral reconnaît qu'une guerre conventionnelle est hautement improbable et que les menaces sont principalement ailleurs: cyberguerre, désinformation de la population, terrorisme, missiles de croisière, argumente Fabien Fivaz, conseiller national, les Verts. Les avions de combat sont donc inutiles dans ce cadre-là et les moyens manqueront pour répondre aux véritables problèmes.» Et Thomas Bruchez, secrétaire du GSsA, de critiquer aussi ce gaspillage d'argent: «Chaque franc d'impôts ne pouvant être dépensé qu'une seule fois, ces 24 milliards manqueront dans la lutte contre le changement climati-

tique ou dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Le référendum est donc obligatoire.»

#### ENVIRONNEMENT EN DANGER

En effet, à l'heure où le changement climatique est incontestablement le plus grand défi auquel l'humanité est confrontée, l'achat d'avions de combat hautement nuisibles pour l'environnement pose un sérieux problème, souligne l'alliance. «Les avions de combat ne sont pas seulement plus chers mais aussi plus énergivores que les autres objets qui parcourent notre espace aérien. L'armée de l'air suisse est déjà responsable de l'émission de 120 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par année.» Plus en détail, en une seule heure de vol, un F/A-18 (modèle d'avion que possède actuellement la Suisse) consomme 4850 litres de kérósène en moyenne, soit le carburant nécessaire à une voiture normale pour faire... 2,5 fois le tour de la Terre! Au moment où nous mettions sous presse, le référendum avait recueilli près de 10 000 signatures sur les 50 000 nécessaires. ■

Plus d'infos et formulaire pour les signatures sur: [avionsdecombat-non.ch](http://avionsdecombat-non.ch)

## DERNIERS JOURS POUR SOUTENIR DES LOGEMENTS ABORDABLES

La votation sur l'initiative de l'Asloca est sur le fil. Une mobilisation de dernière minute s'impose pour contrer la propagande mensongère

**Sylviane Herranz**

**I**l est encore temps de voter! Face à la campagne de propagande mensongère des milieux immobiliers et de leurs relais politiques, tel le Parti libéral-radical, l'Association suisse des locataires (Asloca) appelle à la mobilisation de tous ceux qui n'ont pas encore renvoyé leur bulletin de vote pour faire aboutir l'initiative pour «davantage de logements abordables», soumise au peuple ce dimanche 9 février. Deux sondages publiés la semaine passée présentent un score serré. Celui de la SSR donne 51% de personnes favorables à l'initiative contre 45% d'opposants. Il faudra au surplus que le Oui l'emporte dans une majorité de cantons. Autant dire qu'un coup de collier est nécessaire pour que cet objet, dont le but est de mettre un frein à la spéculation immobilière et à des loyers indécentes, passe la rampe de la votation. L'Asloca suisse dénonce la confusion organisée depuis des semaines par les lobbys diffusant des contre-vérités, comme celle de millions de coûts supplémentaires ou de dépenses à la charge des contribuables, alors que la Confédération accorde déjà des prêts aux coopératives et en retire des recettes. Le 24 janvier dernier, c'est le Vaudois Olivier Feller, conseiller national libéral-radical, qui s'en est pris, sur les ondes de la RTS, à l'initiative de l'Asloca et à l'Union syndicale suisse (USS), présente dans le comité d'initiative. L'USS siégeant aussi à la Suva, la caisse nationale d'assurance accidents, elle devrait montrer l'exemple, estime Olivier Feller, le parc immobilier de la Suva rapportant de 3,6 à 4% d'intérêts, un taux plus élevé que ce qu'autorise le droit de bail.

#### BLACK ROCK

Au nom de l'Asloca Genève, l'avocat Christian Dandrès a rétorqué dans un communiqué: «La Suva possède des immeubles pour 5 milliards de francs, mais l'assureur Swiss Life en possède en Suisse pour 25 milliards. Ses rendements immobiliers sont de l'ordre de 3,6%. L'actionnaire principal de Swiss Life est le fonds spéculatif opaque américain Black Rock, le plus grand fonds d'investissement du monde. Ses bénéfices vont dans les poches de personnes très fortunées, à une petite minorité de privilégiés. Tout le bénéfice de la Suva, en revanche, sert à payer les rentes à des personnes accidentées ou aux survivants de victimes d'accidents du travail.» Il poursuit, rappelant que la caisse nationale assure 2 millions de personnes en Suisse, des travailleurs et des contribuables, «à la différence des actionnaires de Black Rock, qui sont dans l'immense majorité des banques étrangères». L'homme de loi ajoute que, selon une étude réalisée en 2004 à l'Université de Saint-Gall, pour chaque franc de primes payé à la Suva, 95 centimes sont remboursés à l'assuré sous forme de prestations, soit bien plus que les 79 centimes reversés par les assureurs privés. ■

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et luttons pour des conditions de travail et des prestations équitables.



Afin de remplacer un collègue qui occupera une nouvelle fonction au sein de notre organisation, la région Unia Vaud met au concours un poste de secrétaire syndical-e au sein du secteur gros-œuvre pour sa section de la Riviera - Est-Vaudois.

## Poste de Secrétaire syndical-e pour le secteur gros-œuvre à 90% - 100%

### La personne retenue aura notamment pour tâches:

- Le recrutement des membres
- L'organisation et encadrement des travailleurs en groupes professionnels
- Le contrôle et l'application des conventions collectives de travail
- La création et le soutien des réseaux de militant-e-s
- L'élaboration et la mise en œuvre de campagnes syndicales en entreprise
- La négociation des conditions de travail avec les parties patronales
- La tenue des permanences syndicales interprofessionnelles
- L'accompagnement/la représentation de nos membres auprès des employeurs ou aux tribunaux des prud'hommes en cas de litige

### Pour ce poste exigeant, nous demandons:

- Capacité d'organisation et de gestion des priorités
- Personnalité dynamique et constructive
- Esprit d'équipe et sens aigu de la communication
- Flexibilité
- Permis de conduire et véhicule à disposition
- Capacité de rédaction et connaissance des outils informatiques usuels

### Les compléments suivants seraient un atout:

- Maîtrise d'une langue étrangère (portugais, espagnol, italien, albanais,...)
- Expérience associative ou militante

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> mars ou à convenir

Lieu de travail: Riviera - Est-Vaudois (Vevey)

Nous offrons un travail riche de sens et varié ainsi que d'excellentes conditions de travail dans un environnement dynamique au sein d'une organisation à but non lucratif.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, certificats de travail et diplômes) d'ici au **14 février** à l'adresse: rh.vd@unia.ch. Veuillez référencer l'objet de mail comme suit: SeSy GO/Nom Prénom.

Pour tout renseignement complémentaire, Camille Nieto, responsable RH de la région Unia Vaud, est à votre disposition au 021 310 66 39.



## Comment remplir la déclaration d'impôts? Apprenez avec Unia!

Cours gratuits pour les membres d'Unia Transjurane

- ⇒ Avec formateurs-trices expérimenté-e-s
- ⇒ Pour apprendre et remplir la déclaration sur place

### Déclaration jurassienne - 2 cours

Secrétariat Unia de Delémont (rue des Moulins 19)

- lundi 24 février 2020 19h00-22h00
- lundi 16 mars 2020 19h00-22h00

Pour le remplissage informatique, connexion wi-fi à disposition



### Déclaration bernoise - 3 cours

Cip - Tramelan - Formation en deux modules

- jeudi 21 et 28 février 2020 - 19h00-21h00

Rémplissage informatique sur "Tax-Me".

Secrétariat Unia de St-Imier (rue Francillon 10)

- mardi 3 mars 2020 - 19h00-22h00

Rémplissage informatique, connexion wi-fi à disposition



Secrétariat Unia de Moutier (rue Centrale 11)

- lundi 9 mars 2020 - 19h00-22h00

Pour le remplissage informatique, connexion wi-fi à disposition

### Infos et inscriptions (jusqu'au 21 février)

- par téléphone au 0848 421 600
- par e-mail à [transjurane@unia.ch](mailto:transjurane@unia.ch)
- aux guichets de Unia Transjurane

Unia Transjurane - rue des Moulins 19 - 2800 Delémont T 0848 421 600 - [transjurane@unia.ch](mailto:transjurane@unia.ch)



**Movendo, L'Institut de formation des syndicats**

Pour l'administration des cours de notre programme en langue française, nous recherchons, pour le 1<sup>er</sup> juillet 2020 ou à convenir:

## Un-e assistant-e (60% à 80%) de langue principale française

En tant que membre d'une petite équipe, vous serez responsable d'une partie de l'administration des cours de notre programme. Vous êtes titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'employé-e de commerce ou avez une formation équivalente. Vous avez de très bonnes connaissances orales et écrites d'allemand.

Lieu de travail: Berne.

Délai de postulation: 23 février.

Vous trouvez l'annonce complète sur notre site [www.movendo.ch](http://www.movendo.ch)

### L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4  
1005 Lausanne  
Tél. 021 321 14 60  
Fax 021 321 14 64  
[redaction@evenement.ch](mailto:redaction@evenement.ch)  
[www.evenement.ch](http://www.evenement.ch)

**ÉDITEUR** L'Événement syndical  
Syndicat Unia

**PRÉSIDENT** Aldo Ferrari

**RÉDACTRICE EN CHEF** Sylviane Herranz

**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE**

Sonya Mermoud

**ADMINISTRATEUR** Nicolas Jacot

**JOURNALISTES**

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

**COLLABORATEURS RÉGULIERS**

Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

**PHOTOGRAPHES**

Neil Labrador, Thierry Porchet

**ABONNEMENTS** 39 éditions par an  
Abonnement annuel Fr. 60.-  
Abonnement de soutien Fr. 100.-  
[forum@evenement.ch](mailto:forum@evenement.ch)  
[Publicité pub@evenement.ch](mailto:Publicite_pub@evenement.ch)

**CONCEPTION & MISE EN PAGES**  
Atoll "lots graphiques"  
Catherine Gavin

**IMPRESSION**

Press SA, Delémont  
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

## TOUT EST PROTÉGÉ



Agissez sur [amnesty.ch](http://amnesty.ch)  
AMNESTY INTERNATIONAL

[WWW.EVENEMENT.CH](http://WWW.EVENEMENT.CH)

## Conférence des femmes de l'industrie

Lundi 10 février, 9h à 15h, pause repas incluse

Secrétariat central Unia, Weltpoststrasse 20, Berne

## Ensemble, nous luttons pour une vraie égalité des chances et pour l'égalité salariale dans les entreprises !

Les entreprises de plus de 100 salarié-e-s doivent désormais introduire des analyses des salaires. Nous discuterons de leur mise en œuvre dans les entreprises ainsi que le rôle des commissions d'entreprise et du syndicat Unia.



Plus d'infos et inscriptions jusqu'au 5 février à: [industrie@unia.ch](mailto:industrie@unia.ch)

**UNIA**

# LES VENDEUSES DE NYON REGRETTENT LA DÉNONCIATION DE LEUR CCT

Unia ne perd pas l'espoir de nouer un dialogue avec de nouveaux représentants des employeurs

Textes Jérôme Béguin

Comme elle l'avait annoncé, la Société industrielle et commerciale (SIC) de Nyon vient de dénoncer la Convention collective de travail (CCT) du commerce de détail de la commune, qui prendra ainsi fin au 31 décembre. Pour mémoire, en septembre dernier, les Nyonnais avaient refusé par 52% des suffrages une prolongation de 18h à 19h de l'ouverture des magasins le samedi voulue par la SIC et la Municipalité et combattue par un référendum lancé par le personnel de vente, Unia et les partis de gauche. A la suite de cette défaite, à l'automne, comme par dépit, la direction de la SIC avait décidé de se retirer de la CCT, mais aussi de dissoudre carrément la faîtière commercante. Le 15 janvier, l'assemblée générale a toutefois renoncé à la dissolution et un groupe de travail a été désigné dans le but de former un nouveau comité et de relancer l'association.

## 20 FRANCS PLUTÔT QUE 18

Réunis en assemblée jeudi dernier dans les locaux d'Unia, une vingtaine de vendeuses et de vendeurs ont fait le point sur les derniers événements. Regrettant la décision de la SIC, les personnes présentes ont exprimé leur attachement à cette CCT en vigueur depuis 2011. Quelles seraient les conséquences d'un vide conventionnel? Seul le responsable du secteur tertiaire

d'Unia Vaud, Giorgio Mancuso, présent à la réunion, elles devraient être limitées en ce qui concerne les horaires, certains pourraient perdre deux jours de vacances. Sur le plan salarial, les rémunérations se situent en général au-dessus du minimum de la CCT de quelque 3600 francs et la grande distribution dispose de contrats collectifs internes. «Sans CCT, on en revient au Code des obligations. Les employeurs pourraient en théorie opérer des congés-modifications et baisser les salaires, mais les salaires de la branche en usage dans le canton de Vaud sont nettement supérieurs», a observé le secrétaire syndical. A de notables exceptions, comme celle soulevée par deux auxiliaires de vente d'une grande enseigne. «Grâce à la CCT, nous sommes payées 20 francs l'heure, si nous la perdons, nous ne toucherons plus que 18 francs comme nos collègues en dehors de Nyon», a expliqué l'une d'elles.

«On doit tout faire pour maintenir cette CCT et, si nous y parvenons, cela donnera un bon signal pour la convention cantonale dont on parle désormais et pour laquelle nous devons mener la bagarre», a conclu Giorgio Mancuso. En espérant trouver rapidement de nouveaux interlocuteurs auprès de la SIC, il a résumé le sentiment général: «Nous avons besoin du partenariat social.» ■



Le personnel de vente s'était mobilisé massivement le 14 juin dernier dans les rues de Nyon contre la prolongation de l'ouverture des magasins le samedi. Une lutte qui s'est concrétisée par une victoire dans les urnes trois mois plus tard.

## Le «Prix de l'engagement» aux vendeuses nyonnaises

Lors de leur assemblée nationale du 27 janvier à Berne, les délégués du secteur tertiaire d'Unia ont décerné le «Prix de l'engagement» au collectif des vendeuses et des vendeurs de Nyon qui a combattu l'année dernière l'extension des heures d'ouverture des magasins le

samedi. Attribué pour la troisième fois, ce prix récompense des militants du tertiaire pour leur implication courageuse. Outre les vendeuses nyonnaises, la distinction a été aussi remise cette année à Susanna Keller. Syndicaliste depuis plus de trente ans, cette vendeuse de

Coop à Langnau (BE) a organisé dans son magasin un arrêt de travail de 5 minutes sous la forme d'une pause prolongée à l'occasion de la grève des femmes du 14 juin.

### Soutien à la grève du 15 mai

Les délégués du tertiaire ont par ailleurs adopté une résolution pour soutenir la grève pour le climat du 15 mai et une nécessaire «reconversion éco-sociale de la société et de l'économie». «Il est essentiel que les salariés participent à cette reconversion et imposent, avec des propositions concrètes, des emplois corrects et de qualité. Pour cela, il faut de bonnes qualifications, des possibilités de reconversions professionnelles et davantage de droit de consultation sur le lieu de travail», a plaidé le syndicat dans un communiqué publié à l'issue de la réunion. «Les moyens et l'argent pour faire face à l'urgence sociale et climatique existent et sont à portée de main. Les milliardaires et les entreprises qui amassent des profits aux dépens de la planète doivent passer à la caisse et contribuer au tournant écologique et social.» ■



Trois représentantes du collectif des vendeuses de Nyon, accompagnées de Susanna Keller (2e depuis la gauche) ont reçu, le 27 janvier à Berne, le «Prix de l'engagement» des mains de la présidente d'Unia, Vania Alleva (tout à droite).

## Les mères discriminées au menu du Grand Conseil fribourgeois

Deux députés socialistes proposent d'améliorer au niveau suisse la protection contre le licenciement pour cause de grossesse ou de maternité

Jérôme Béguin

Le Canton de Fribourg déposera-t-il une initiative auprès de l'Assemblée fédérale visant à mieux protéger les femmes contre le licenciement pour cause de grossesse ou de maternité? En juin dernier, les députés socialistes Martine Fagherazzi et Elias Moussa avaient proposé dans une motion d'user de cet instrument parlementaire afin d'étendre la durée de la protection légale contre le licenciement de

16 à 32 semaines, d'inverser le fardeau de la preuve en cas de plainte, d'augmenter le nombre de mois d'indemnités de salaire pour un licenciement abusif, aujourd'hui limité à six, et de permettre une réintégration dans l'entreprise. «Lancée lors de la grève féministe du 14 juin, l'idée était de défendre les initiatives du Valaisan Mathias Reynard au Conseil national et de profiter aussi les cantons sur ce sujet. Il s'agissait également de concrétiser les promesses d'engagement de la part de certains élus de la droite patronale de

prendre en considération les revendications posées lors de la grève du 14 juin, explique Martine Fagherazzi. Autre point important, en préparant le texte de l'initiative, en consultant des études, nous nous sommes rendu compte que le phénomène est en hausse et nous sommes dits qu'il fallait mettre en œuvre des mesures plus dissuasives et augmenter la durée de protection.» La motion cite ainsi une enquête de Travail.Suisse selon laquelle une femme sur dix serait licenciée à la suite de son congé maternité. Comme on le sait, celui-ci est de 14 semaines, mais la moitié des mères s'arrêtent au moins 22 semaines, soit au-delà du délai de protection de 16 semaines. «Quel que soit le motif, il faut absolument éviter de procéder au licenciement d'une maman durant la période délicate de l'arrivée d'un enfant», estime la députée.

Le 21 janvier, le Conseil d'Etat a livré son appréciation sur cette proposition, il invite le Grand Conseil à la rejeter au prétexte que deux motions et une initiative parlementaire de Mathias Reynard sont déjà pendantes et qu'il n'est pas opportun pour l'heure d'entreprendre d'autres démarches législatives. Le gouvernement a toutefois

examiné la possibilité de fractionner la motion pour accepter l'extension du délai de protection, indique-t-il, mais y a renoncé «étant donné le peu de cas concernés par une plainte pour discrimination fondée sur la maternité dans le canton de Fribourg». «Le droit en vigueur permet déjà de protéger suffisamment les mères.» Et rien n'empêche les partenaires sociaux d'améliorer la protection dans le cadre des conventions collectives, juge-t-il.

### LUEUR D'ESPOIR

«Notre Conseil d'Etat est majoritairement à droite, on sent qu'il n'a pas envie de préétreiter les patrons et nous renvoie aux négociations entre partenaires sociaux. Mais on sait que les conventions collectives ne sont pas la panacée, qu'elles ne bénéficient qu'à une partie des salariées et qu'il est difficile sur le plan syndical d'obtenir des avancées concrètes. En légiférant directement au niveau du droit public, on impacte toutes les femmes au niveau Suisse, quels que soient leur situation et leur secteur de travail, réagit Martine Fagherazzi. Il y a quand même une lueur d'espérance dans la mesure où le gouvernement était prêt à éventuellement fractionner notre requête et à

entrer en matière sur la durée de protection. Peu importe si, comme il le prétend, cela ne concerne que peu de personnes dans le canton de Fribourg, mais il est essentiel, même s'il ne s'agit que d'une minorité de femmes, qu'elles soient protégées au maximum. On ne fait que dissuader de manière plus drastique ceux qui pourraient avoir envie d'abuser d'un comportement peu scrupuleux.»

La motion sera débattue par le Parlement cantonal durant la session de mars. Pour la socialiste, cela laisse le temps de «discuter et de tenter de convaincre des députés de droite». A l'automne dernier, Martine Fagherazzi et Elias Moussa ont réussi à faire passer une proposition de créer un prix distinguant l'application de la Loi sur l'égalité dans les entreprises privées et publiques du canton. «A la base, nous demandions aussi un label, les motions sont toujours fractionnées, il y a toujours un "mais"... Peu importe l'outil, ce que nous voulons, c'est une véritable prise de conscience des employeurs, qui se traduise par des améliorations tangibles pour toutes les femmes dans leurs conditions de travail.» ■



Protéger les mamans contre les licenciements à leur retour de congé maternité: une nécessité qui s'est exprimée lors de la grève des femmes du 14 juin dernier, comme à Fribourg.

# TRAVERSÉE AU CŒUR DES MIGRATIONS

Découvrir comment la migration a façonné la Suisse: tel est le projet de l'exposition «Homo migrans». Des premiers humains à l'équipe nationale de football, le Musée d'histoire de Berne nous invite à une riche mise en perspective

Fabrice Bertrand

Photos Musée d'histoire de Berne/Christine Moor

**S**itué à quelques pas du Palais fédéral, dans une remarquable demeure entourée d'un parc, se trouve un des lieux phares de la vulgarisation historique en Suisse. Ses expositions ne cessent de marquer par leur envergure en lien avec la richesse des objets présentés. De surcroît, cette institution cultive une approche plurilingue; tout est effectivement conçu pour un public de langues française, allemande ou anglaise. Le parcours de la visite commence à nos origines, soit il y a plusieurs millions d'années en Afrique. On entend alors, grâce à un enregistrement audiovisuel: «Nous sommes tous des Africains.» Nos ancêtres se déplacent, arrivent en Europe. Il y a une dizaine de millénaires, la région du Moyen-Pays de l'actuel territoire suisse devient habitable, en raison de la fonte des glaces. Le visiteur peut, à ce moment, découvrir une des plus anciennes œuvres d'art réalisées sur notre étendue géographique: la gravure d'un renne sur un bâton de bois. En avançant dans le temps, avant la conquête romaine (vers l'an 15 av. J.-C.), il rencontre un peuple nommé «les Helvètes», décrit par le témoignage de l'un de leurs observateurs comme pacifique et riche en or. Le nouvel Etat fédéral au XIX<sup>e</sup> siècle a considéré ces Celtes comme des ancêtres fondateurs et a fait d'une figure féminine *Helvetia* un symbole identitaire incarnant le sentiment national. Fait piquant: il a donc trouvé, comme référence historique, un peuple d'immigrés et qui souhaitait de nouveau quitter le territoire en vue de s'installer dans une portion située, de nos jours, dans le sud-ouest de la France. Jules César les en empêche. L'Helvétie devient romaine, les traditions s'entremêlent. L'écrit se diffuse à travers l'essor de la langue latine. Les penchants pour le vin méditerranéen se répandent. Puis, le christianisme s'installe.

## ENTRE PERSÉCUTIONS ET LABEUR

Le début du Moyen Age se caractérise par des mouvements de populations. Entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, le nombre d'habitants s'accroît. On assiste à des migrations à l'intérieur du territoire. Les villes se développent. L'immigration contribue à leur prospérité. En France, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les protestants sont persécutés. Du fait des guerres de religion, environ 150 000 d'entre eux émigrent depuis la fin du siècle suivant. Nombreux sont ceux qui franchissent le Jura. Un document des archives cantonales bernoises fait alors froid dans le dos et nous rappelle une triste actualité: le 5 septembre 1687, deux barques transportant des réfugiés sur l'Aar font naufrage: 111 victimes périssent. Il n'y a que 26 survivants et seuls 29 corps sont repêchés. Les protestants venus de France apportent leur savoir-faire dans l'artisanat traditionnel du tissu imprimé. Ils introduisent le métier à tricoter les bas et contribuent au développement économique dans ce domaine. Des croyants vivant sur sol réformé suisse sont aussi martyrisés. Il s'agit des anabaptistes, fraction issue du protestantisme. Estimant n'être soumis qu'à Dieu et à la Bible, ils refusent notamment le service militaire et de prêter serment à l'Etat. Remettant radicalement en cause l'ordre social et politique, ils sont pourchassés et doivent s'enfuir aux Pays-Bas, en Amérique du Nord... A la même époque, des quantités de travailleurs comme les mercenaires quittent la Suisse, à la recherche d'opportunités professionnelles. L'émigration est souvent temporaire ou saisonnière. Elle se poursuit au XIX<sup>e</sup> siècle. L'attrait du continent américain pousse à prendre les routes maritimes.

## UN ACCUEIL À GÉOMÉTRIE VARIABLE

En fin de parcours, on entre davantage dans l'histoire contemporaine. Sur un panneau, il est écrit: «Les travailleurs italiens, bâtisseurs de la Suisse mo-



L'exposition propose un survol de l'histoire, dès les premiers humains en Afrique il y a quatre millions d'années, le début de leur dispersion dans le monde il y a deux millions d'années, jusqu'à la situation présente.

derne.» L'industrialisation et les grands projets de construction comme la ligne du Gothard, les tunnels du Simplon et du Lötschberg nécessitent de la main-

d'œuvre étrangère. Une série de photographies montrent les conditions pénibles du travail ouvrier. Pourtant, les cultures s'entrelacent. L'influence

italienne se fait sentir. Elle enrichit, par exemple, nos goûts alimentaires. Toutefois, des poussées de fièvre xénophobe accompagnent cette inté-



*Helvetia* est, elle aussi, une migrante. La figure symbolique de l'identité suisse se réfère à un peuple celtique qui a immigré en Suisse au I<sup>e</sup> s. av. J.-C., et qui a voulu peu après repartir plus loin.



Le «petit pain de disette» illustre les crises et la pauvreté au XIX<sup>e</sup> s. La faim était une réalité quotidienne, source de nombreux départs de Suisses vers d'autres continents. La farine étant rare, on y ajoutait de l'écorce, des copeaux de bois ou des fleurs des champs.



La recherche de nos ancêtres est à la mode. Pour l'exposition, des personnes se sont soumises à un test génétique afin d'en savoir plus sur leurs origines et leur passé migratoire.



*Homo migrans*: la migration est un phénomène mondial qui nous concerne tous.



Quelle est la part de migration en toi? Le public est invité à partager son expérience de la migration.

gration. Arrive la délicate question de la politique d'asile au XX<sup>e</sup> siècle. On sent la volonté d'adopter un ton dépassionné de la part des commissaires de l'exposition, malgré les drames, notamment lors de la Seconde Guerre mondiale. Les travaux de la Commission Bergier, qui ont porté un éclairage sur la question des réfugiés fuyant l'Allemagne nazie, sont mis en vitrine ainsi que le passeport d'un juif du Reich avec la lettre «J» apposée sur son document. Le fait de mettre ce tampon provenait d'une idée suisse et cela aurait mérité d'être rendu explicite. D'une manière générale, en perspective historique, la Suisse semble osciller entre ouverture et fermeture. Néanmoins, l'exposition pourra à ce moment, mieux présenter le caractère idéologique de ces variations. Car, si le pays a accueilli de nombreux réfugiés fuyant des régimes communistes comme les Tchèques à la suite de l'occupation soviétique d'août 1968, il n'en a pas été de même, entre autres, des Chiliens opprimés par Pinochet, ces derniers semblant moins correspondre aux sensibilités politiques pour leurs dominantes.

## NOTRE HISTOIRE MIGRATOIRE

En fin d'exposition, nous découvrons les interviews par Skype de six personnes ayant vécu des expériences de la migration. Il s'agit de Suisses partis à l'étranger ou d'étrangers venus sur sol helvétique. Cela permet de mettre des visages sur une réalité. Au cours de ces entretiens, les raisons des départs sont évoquées. Il en ressort aussi que les migrants se sentent intégrés dans leur pays d'accueil, où ils ont parfois fondé une famille. Puis, le visiteur est invité à partager sa propre histoire migratoire en l'écrivant et en la glissant dans une enveloppe. Il peut aussi consulter celle des autres contributeurs. En guise d'épilogue, cinq Suisses se sont soumis à un test ADN visant à la recherche généalogique. Ils sont filmés avant et après la découverte des résultats. Le choix de deux séquences confronte la perception des origines avec les conclusions des vérifications. Ces dernières montrent des ascendances plus variées, plus panachées que les participants ne l'avaient imaginé.

Le travail réalisé par l'équipe du musée met ainsi bien en valeur à quel point les migrations sont intrinsèquement constitutives de l'histoire humaine. Elles ont forgé notre pays et nos identités. Il est question de processus dynamiques, en mouvement, parcourant l'espace et le temps. A l'heure des vociférations populistes et en un siècle où la Méditerranée a été transformée en cimetière, la pertinence sociale du traitement historique de cette thématique résonne de façon, tout au moins, salutaire. ■

## L'EXPO EN PRATIQUE

Exposition «Homo migrans». En route depuis deux millions d'années, à voir jusqu'au 28 juin au Musée d'histoire de Berne, Helvetiaplatz 5, Berne.

Heures d'ouverture: du mardi au dimanche de 10h à 17h. Fermé le lundi.

Des visites guidées sont organisées certains dimanches, de même que sur réservation pour les groupes. Un parcours ludique est destiné aux familles. Les écoles peuvent également bénéficier d'un programme particulier. ■

Plus d'informations sur: [bhm.ch/fr](http://bhm.ch/fr)

# «SON CRIME? FAIRE PARTIE DE L'OPPOSITION»

Un rassemblement s'est tenu samedi à Genève pour exiger la libération immédiate de Louisa Hanoune - dont la santé se détériore - et celle de tous les prisonniers politiques en Algérie

Sylviane Herranz

**L**ibération immédiate et inconditionnelle de Louisa Hanoune et de tous les prisonniers politiques et d'opinion détenus en Algérie! C'est l'exigence exprimée par de nombreux militants et représentants d'organisations syndicales, politiques et des droits humains réunis en urgence samedi dernier sur la place des Nations à Genève. Comme l'a souligné Vincent Leggiero, du Comité suisse pour la libération de Louisa Hanoune, l'état de santé de la secrétaire générale du Parti des travailleurs algérien, détenue depuis neuf mois, se dégrade de jour en jour. «Elle est la première dirigeante politique emprisonnée depuis le début de la révolution en Algérie. Nous sommes ici pour que le régime algérien nous entende et la libère, comme tous les détenus.» Durant une heure, les prises de parole se sont succédé. Au nom de la Ligue suisse des droits de l'homme (LSDH), Francine Sacco a rappelé que «Louisa Hanoune a été condamnée à 15 ans de prison lors d'un procès militaire à huis clos, entaché d'arbitraire. Son crime? Faire partie de l'opposition.» Elle relève les nombreux autres cas de personnes incarcérées «à la suite de procès aux méthodes aussi douteuses qu'expéditives». La LSDH considère que les critères des articles 9 à 11 de la Déclaration universelle des droits de l'homme «n'ont pas été respectés par l'Etat algérien». Elle précise «qu'on ne peut construire une société démocratique pérenne, saine et dynamique, en faisant taire les voix dissidentes par la force ou la crainte». Francine Sacco a exigé la libération inconditionnelle et l'abandon de toutes les poursuites judiciaires de l'ensemble des détenus d'opinion, en citant entre autres Kadour Chouicha, vice-président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme.

#### SOUTIENS SYNDICAUX

Intervenant pour l'Union internationale des travailleurs de l'alimenta-

tion (UITA), Roger Deneys a présenté un appel urgent de solidarité avec les syndicalistes indépendants en Algérie, emprisonnés ou menacés, qui sera lancé cette semaine. Cet appel, rédigé conjointement par l'UITA et Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale PS genevoise, indique notamment que «les syndicats indépendants étaient des militants de la première heure dans le mouvement populaire», et que les travailleurs avaient répondu largement à leurs appels à la grève. Plusieurs syndicalistes suisses ont fait partie de leur solidarité. Nicolas Rochat, juriste chez Unia, a évoqué les résolutions adoptées à l'USS comme à Unia, pour la libération de Louisa Hanoune et de tous les détenus d'opinion, et son engagement lorsqu'il était au Parlement fédéral. «Face aux centaines de personnes toujours détenues de manière arbitraire et illégale, il est important de rester unis», a-t-il déclaré, appelant à poursuivre le combat pour la libération de celle «qui s'est battue toute sa vie pour les droits des femmes et les libertés». Ancien conseiller national lui aussi, Eric Voruz a apporté le soutien des retraités d'Unia et de Syndicom pour obtenir la liberté de Louisa Hanoune, qu'il avait rencontrée en 2010 en Algérie, lors d'une conférence mondiale.

#### FEMMES SOLIDAIRES

«Une seule femme emprisonnée pour des raisons idéologiques, c'est une femme de trop! Nous pensons beaucoup à Louisa et nous lutterons jusqu'à ce qu'elle soit libérée», a soutenu Carmen Religieuse, militante du SSP Genève. Françoise Fort d'Urgence Palestine a, «au-delà du symbole que devient Louisa Hanoune pour nous tous», rendu un vibrant hommage au peuple algérien, à son combat contre le colonialisme puis pour ses droits démocratiques: «Malgré toutes les vicissitudes, malgré les forces contre lui, représentées par l'armée, les lobbys du pétrole et des banques, ce peuple qui aspire depuis toujours à la liberté a encore beaucoup à nous dire. Il incarne



Des militants de la Ligue suisse des droits de l'homme, de syndicats et de diverses organisations politiques se sont rassemblés sur la place des Nations samedi passé pour exiger la libération de la secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie, détenue depuis neuf mois, et celle de tous les prisonniers politiques et d'opinion dans ce pays.

cette aspiration que nous avons tous dans nos cœurs de la liberté et de la démocratie.»

Parmi les élus genevois sur place, la députée Frédérique Perler, vice-présidente des Verts, a dit son admiration pour la militante emprisonnée et la nécessité qu'elle et tous les détenus pour leurs idées soient libérés. Conseiller municipal, le Vert Alfonso Gomez a plaidé pour que ne soient pas laissées dans l'ignorance ces personnes combattant pour la liberté, à l'instar de Louisa Hanoune, «symbole de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde et principalement dans le monde arabe». Ancien du CICR, il a dit l'importance pour les détenus incarcérés injustement de savoir qu'à travers le monde, des personnes s'engagent pour eux: «Cela indique aux militaires que Louisa Hanoune n'est pas ignorée, qu'elle est soutenue, qu'il y a des gens à ses côtés, et ça, ça n'a pas de valeur.» «La liberté est indivisible. Quand Louisa Hanoune est en prison, c'est un petit peu de nous-mêmes qui est en prison,

a ajouté Pierre Bayenet, député d'Ensemble à gauche. Chaque fois qu'une personne se battant pour la liberté et la justice est emprisonnée, c'est un peu de notre liberté qui est condamnée. A chaque fois, nous devons nous lever tous ensemble, car si nous ne le faisons pas, demain c'est peut-être nous qui serons emprisonnés. Aucun pays n'est à l'abri.»

#### CAMPAGNE DANS PLUS DE 100 PAYS

«Le combat de Louisa Hanoune s'inscrit dans le combat de tous les peuples du monde pour leur émancipation. L'Algérie vit une montée révolutionnaire, c'est pareil au Chili, au Liban, au Maroc il y a deux ans, en Libye ou en Iran», a observé un représentant de l'Organisation suisse des travailleurs, qui a rappelé qu'en tant que coordinatrice de l'Entente internationale des travailleurs, la militante a participé à de nombreuses rencontres dans le cadre de l'OIT pour défendre l'indépendance des syndicats à l'échelle mondiale. Venu de France voisine, un représen-

tant du Parti ouvrier indépendant a souligné l'importance de la campagne menée dans plus de 100 pays pour la libération de la responsable du Parti des travailleurs et de tous les emprisonnés politiques en Algérie. «C'est dire ce que représente Louisa. Les peuples se soulèvent et mettent en cause le joug capitaliste, l'impérialisme. C'était pour tenter d'empêcher ce combat en Algérie qu'ils ont emprisonné Louisa Hanoune et qu'ils emprisonnent les militants politiques, mais ils n'y arriveront pas.» D'autres prises de parole et messages de soutien, venant notamment de Syndicom et de la CGT du Pays de Gex, ont émaillé le rassemblement. Une délégation s'est ensuite rendue au consulat d'Algérie à Bellevue. Faute d'être reçue par le consul, elle a remis à son intention la résolution adoptée sur la place des Nations. ■

Dernière minute: nous apprenons que le procès en appel de Louisa Hanoune est prévu pour le 9 février prochain.

# Un an après la catastrophe de Brumadinho

Les victimes de l'un des pires désastres environnementaux et humains qu'ait connu le Brésil continuent de réclamer justice

Aline Andrey

«**J**e suis une mère et je meurs un peu plus chaque jour. Je suis toujours engluée dans la boue de ce barrage.» Le témoignage d'Andresa Rodrigues, qui a perdu son fils lors de la catastrophe de Brumadinho au Brésil, est emblématique de ce

que vivent les survivants. Le 25 janvier 2019, les parois du bassin de retenue des déchets de la mine de Corrego do Feijão exploitée par la multinationale Vale ont cédé. Plus de 10 millions de mètres cubes de déchets toxiques se sont déversés dans l'Etat de Minas Gerais. Pour Andresa Rodrigues, dont la tragédie est relayée par Industrial Global Union,

comme pour les autres familles, et les syndicats, cet accident est un meurtre: 272 personnes ont été tuées et 11 corps n'ont toujours pas été retrouvés. Selon la faîtière syndicale, «si Vale s'était comporté de manière responsable, cette tragédie aurait pu être évitée».

#### RISQUES CONNUX

Quelques jours après la tragédie, devant le siège de Vale International à Saint-Prix dans le canton de Vaud, Valter Sanches, secrétaire général d'Industrial dénonçait: «La compagnie connaissait les risques, déjà depuis plusieurs années. Elle aurait pu investir, elle a préféré générer encore plus de profit!»

En novembre dernier, l'Agence nationale des mines révélait des manquements dans les informations reçues de la part de Vale qui ne correspondaient pas aux documents internes au groupe minier. Le leader du minéral de fer n'a pas non plus respecté les normes de maintenance des bassins de retenue préconisées par le Conseil international des mines et métaux (ICMM), dont il est pourtant membre. Pour demander réparation, une fois de

plus, le Mouvement des personnes affectées par des ruptures de barrages (MAB) a organisé une marche au Brésil. Plus de 300 participants, du 20 au 25 janvier dernier, ont parcouru les 300 kilomètres séparant Belo Horizonte de la Cour de justice de Minas Gerais. Elles y ont déposé des documents prouvant que cette dernière n'a pas tenu sa promesse de rendre justice aux victimes des débâcles miniers commis dans cette région.

#### INCULPATIONS

Première victoire, le 21 janvier, le Ministère public brésilien a inculpé pour homicide volontaire et crime environnemental l'ancien directeur général de Vale, dix fonctionnaires et cinq agents du TÜV Süd, l'organisme de contrôle chargé de l'inspection du barrage. «Nous félicitons le Ministère public brésilien qui a entendu les appels des communautés affectées, des syndicats et de la société civile», a déclaré Glen Mpufane, en charge du secteur minier à Industrial. «C'est un message envoyé à l'industrie lui disant qu'elle ne peut plus agir comme si de rien n'était et que, maintenant, il va falloir indemniser.» Pour Industrial, si la multina-



Le 30 janvier 2019, devant le siège de Vale International à Saint-Prix, Valter Sanches, secrétaire général d'Industrial (au centre) et d'autres personnalités ont dénoncé la politique criminelle de la firme.



Une marche organisée par le Mouvement des personnes affectées par des ruptures de barrages (MAB) a réuni plus de 300 personnes du 20 au 25 janvier dernier.

tionale avait pris ses responsabilités à la suite de la catastrophe de Mariana, surnommée le Fukushima brésilien, celle de Brumadinho aurait pu être évitée. Pour mémoire, en 2015, ce sont les bassins de retenue de la mine de Mariana, appartenant à Vale et BHP, qui rompaient, à 120 kilomètres seulement de là. Le torrent de boue toxique s'était répandu jusqu'à l'océan, sur 663 kilomètres, tuant 19 êtres humains et dévastant toute une région. ■

# L'invention du monde ouvrier

Il fut un temps où la Suisse ressemblait à un pays d'Asie du Sud-Est. La filature, l'indiennage, le tissage, la soierie et le paillage constituaient les principales sources d'emplois ouvriers. Le salaire d'un travailleur ne suffisait souvent pas à faire vivre une famille. Femmes et enfants représentaient aussi une part importante de la main-d'œuvre. En 1869, l'industrie textile employait ainsi quelque 10 000 enfants, dont certains n'avaient pas 12 ans. «Ce que nous vous demandons, ce sont les moyens de vivre honorablement, d'élever nous-mêmes nos familles et de sortir peu à peu de cet état d'infériorité où vous vous complaizez à nous laisser depuis tant de siècles.» Cette requête d'un ouvrier typographe dans les années 1860 témoigne des changements que va connaître le monde du travail dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est citée dans le livre récemment paru *L'émergence du monde ouvrier en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*. Son auteure, Laurence Marti, historienne et chercheuse indépendante d'origine jurassienne, nous propose là une synthèse courte, mais dense et passionnante, qui regorge d'analyses et de détails intéressants. Contrairement aux études de ce type, l'ouvrage est dénué de notes et agréable à lire. Des orientations bibliographiques permettent cependant de creuser les thèmes abordés. ■ JB

Laurence Marti, *L'émergence du monde ouvrier en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle*, Editions Livrevo-Alphil 2019, 146 pages, 19 fr.



## BIENNE

### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

**Bienné: syndicat**  
Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.  
**Guichet:** lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

**Bienné: caisse de chômage**

Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.

**Guichet:** lundi à jeudi de 14h à 18h.

**Granges-Longeau: syndicat**

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

**Guichet:** lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

**Granges-Longeau: caisse de chômage**

Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

**Guichet:** lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

**Lyss:** Mardi et jeudi de 14h à 18h.

## FRIBOURG & VAUD

### DÉCLARATION D'IMPÔT

Fort d'une expérience fiscale de plus de 20 ans, notre équipe vous propose, cette année encore, notre service fiscal pour le remplissage de votre feuille d'impôt.

La formule est simple:

- Vous nous contactez directement au numéro indiqué ci-dessous.
  - Nous vous donnons un rendez-vous pour l'endroit de votre choix.
  - NOUVEAU: Nous remplissons aussi votre déclaration par correspondance.
- Prendre rendez-vous au 077 494 70 51 pour les lieux et dates ci-dessous. Téléphone les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.**

### GRANGES-PACCOT

Café du Lavapessan, rte de la Chenevière 3: les vendredis 14, 21 et 28 février et les 6 et 13 mars.

### FRIBOURG

Secrétariat Unia, route des Arsenaux 15: les samedis matin 15, 22 et 29 février et les 7 et 14 mars. Les samedis après-midi 22 et 29 février et 14 mars.

### VUADENS

Café de la Gare: les mardis 11, 18 et 25 février et 3, 10 et 17 mars.

### LAUSANNE

CPO, chemin du Beau-Rivage 2.

### Prix:

Feuille simple / locataire / maximum 5 titres: Non membre: 80 fr. Membre: 50 fr.\*\*

Feuille propriétaire / locataire dès 6 titres: Non membre: 100 fr. Membre: 70 fr.\*\*

\*\*sur présentation de la carte de membre

## GENÈVE

### PERMANENCE POUR PERSONNES SANS STATUT LÉGAL

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h. La permanence a lieu au syndicat.

## AGENDA UNIA

### NEUCHÂTEL

#### DÉCLARATION D'IMPÔT

Comme chaque année, nous sommes prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôt. Merci de vous référer à ce qui suit:

#### LE LOCLE

Vous pouvez sans autre passer au secrétariat le jeudi 20 février de 13h30 à 18h30, le jeudi 27 février de 13h30 à 18h30 et le vendredi 13 mars de 13h30 à 18h30.

#### VAL-DE-TRAVERS

Vous êtes prié de passer au secrétariat de Fleurier le vendredi matin de 9h30 à 12h auprès de Brigitte Vermot munie de votre déclaration ainsi que de tous les documents adéquats. Votre dossier sera traité à Neuchâtel.

#### LA CHAUX-DE-FONDS

Prendre rendez-vous à l'Union Ouvrière par téléphone, au 032 913 45 48.

#### NEUCHÂTEL

Vous pouvez passer auprès de notre secrétariat. Un spécialiste des impôts sera présent, chaque mardi, dès le 4 février et ceci jusqu'au 31 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Merci de respecter cet horaire.

Ce service est rendu **uniquement** aux membres d'Unia en ordre avec leurs cotisations et nous ne remplirons pas les déclarations d'autres membres de la famille non-affiliés.

**Attention:** Afin de couvrir une partie des frais en personnel externe qui doit être engagé pour cette campagne d'établissement de déclarations d'impôt nous nous permettrons de vous demander une petite contribution financière:

- Actifs: 30 fr.
- Retraités, AI, étudiants/apprentis: 10 fr.
- Prestations complémentaires, membre à l'action sociale: gratuité.

Cependant, en cas de déclaration complexe, nous nous réservons le droit de facturer un supplément.

La liste des documents nécessaires est disponible auprès du secrétariat.

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

##### Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

##### Permanence administrative:

de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

##### Permanence syndicale:

de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.

#### Le Locle

##### Ouverture du bureau:

lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

##### Permanence téléphonique:

lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.

#### Fleurier

##### Ouverture du bureau:

lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

##### Permanence téléphonique:

lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

### TRANSJURANE

#### PERMANENCES SYNDICALES

**Delémont:** lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

**Porrentruy:** lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.

**Tavannes:** lundi de 14h30 à 18h.

**Moutier:** 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h30 à 18h (les autres jeudis, administration uniquement).

**St-Imier:** mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.

**Permanence téléphonique:** du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

#### PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

**Delémont:** lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

**Porrentruy:** lundi de 14h30 à 18h.

**Tavannes:** lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

**Moutier:** jeudi de 14h30 à 18h.

**St-Imier:** mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h.

**Permanence téléphonique:** tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

### VALAIS

#### SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

**Sierre:** 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.

**Sion:** 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.

**Martigny:** 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.

**Monthey:** 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

#### HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

#### PERMANENCES SYNDICALES

**Sierre:** du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

**Sion:** du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

**Martigny:** du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

**Monthey:** mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

#### FORMATION

##### Bilan de compétences

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs? Le bilan de compétences peut vous aider. Il permet d'évaluer les expériences acquises dans tous les domaines de la vie, tant au niveau professionnel, familial, de formation ou encore d'engagement bénévole. Une séance d'information vous est proposée à Sion pour vous présenter cette possibilité. En cas d'intérêt, il est indispensable d'y participer. La séance aura lieu: jeudi 20 février à 19h, au secrétariat Unia, rue de la Dent-Blanche 9 à Sion.

Informations et inscription: Nilüfer Demir, 076 321 06 10, niluefer.demir@unia.ch;

## PRÉCISIONS

Nous publions ci-dessous la réaction de la RTS à la lecture de notre rubrique «poing levé» de la semaine dernière, portant le titre «Crise de jeunisme à la RTS». L'ES

Crise de jeunesse et licenciements déguisés à la RTS, vraiment? Le papier de Jérôme Béguin est polémique, c'est son droit, mais il se trompe sur trois points.

1/ Une retraite anticipée n'est pas un licenciement déguisé. A cause de la baisse et du plafonnement de la redevance et de la chute des revenus publicitaires, la RTS doit couper 27 millions en deux ans (2019 et 2020). Le personnel représente 50% du budget. Si l'on avait réalisé les économies au pro rata, nous aurions coupé plus de 110 postes. Au lieu de quoi, sur les deux ans, nous n'en supprimons que 52, dont 30 sont des postes vacants, et nous procérons à 4 licenciements seulement (zéro cette année). En proposant des retraites anticipées au lieu de licencier des personnes en pleine activité, nous préservons l'emploi à long terme.

2/ Développer une offre pour les jeunes n'a rien d'une politique jeuniste. C'est une mission de service public. Nous ne pouvons pas nous résoudre à ce que plus de la moitié des 16-29 ans en Suisse déclare ne plus avoir besoin des médias pour s'informer. Nous devons nous adapter à cette réalité brute et développer une offre qui intéresse à nouveau ce public.

3/ Ni la littérature ni la culture ne disparaissent de nos antennes. Plusieurs émissions citées par M. Béguin ne sont plus diffusées depuis un moment. Notre projet est de redéployer ces matières sur tous nos vecteurs, sans toucher au budget de la culture alors qu'on doit économiser ailleurs. Nous le faisons pour

# Philip Morris: Unia prêt à soutenir les travailleurs

Philip Morris envisage de supprimer 265 postes de travail. Première phase d'une restructuration qui sera encore suivie d'une autre baisse des effectifs. Unia a contacté les employés

Sonya Mermoud

**C**oup dur pour l'emploi en Suisse romande. Le 27 janvier dernier, Philip Morris Products SA a annoncé vouloir supprimer 265 postes de travail. Et a invité les employés de ses centres opérationnels de Lausanne et de Neuchâtel à participer à une consultation qui court jusqu'au 2 mars. Une seconde procédure du même type sera ouverte en avril, l'entreprise ayant d'ores et déjà prévu une nouvelle vague de licenciements. La multinationale justifie cette restructuration par sa volonté de «remplacer les cigarettes par des alternatives dont la nocivité moindre est scientifiquement fondée». Elle entend faire appel «à de nouvelles compétences, en réduisant les doublons et en fournissant un soutien global efficace à ses filiales». Selon son communiqué, 60% des postes visés pourraient être déplacés vers d'autres sites comme Lisbonne, Londres et Cracovie. S'exprimant dans l'émission *Forum* de la RTS, le 27 janvier, Tommaso

Di Giovanni, porte-parole de la société, a expliqué la délocalisation des postes de travail envisagée en évoquant les «centres d'excellence» ouverts dans ces villes et la nécessité de «rechercher de nouveaux talents». De quoi laisser Yves Defferrard, secrétaire régional d'Unia Vaud, pour le moins dubitatif, estimant que le marché helvétique offre ces mêmes atouts: «Il est tout à fait possible de faire, ici, de nouveaux produits sans fumée, de trouver des talents...»

#### SYNDICATS PAS AVERTIS

Le syndicaliste s'étonne aussi des propos tenus sur les ondes par le représentant du cigarettier. Ce dernier a affirmé que Philip Morris avait averti les syndicats des réductions d'effectifs. «Contrairement à ce qui a été dit, nous avons appris la nouvelle via les médias. On peut s'interroger sur la fiabili-



265 postes de travail biffés dans les centres opérationnels de Philip Morris International à Lausanne (photo) et à Neuchâtel. Un nouveau coup dur contre l'emploi en Suisse romande. Unia s'est mis à la disposition des employés qui le souhaitent pour que la consultation se fasse dans les meilleures conditions.

té de ces interlocuteurs.» Quoi qu'il en soit, Unia s'est mis au service des travailleurs, les invitant cette semaine à des assemblées du personnel. Objectifs poursuivis: informer les employés de leurs droits, leur expliquer en quoi consiste la procédure de consultation et leur demander s'ils souhaitent s'organiser. A l'heure où nous mettions sous presse, ce lundi, nous ne connaissons pas encore le détail de ces réunions. De son côté, Philip Morris a déjà ouvert en parallèle une discussion sur un plan social «qui vise à offrir une compensation financière qui dépasse les pratiques du marché». «Communication standard des multinationales. Et on met la charrue avant les bœufs», commente Yves Defferrard aussi interloqué par la réaction de Philippe Leuba, chef du Département de l'économie et du sport. Intervenant dans les

médias, le conseiller d'Etat vaudois a affirmé avoir obtenu des garanties quant à l'établissement d'un plan social généreux... avant même le début de la consultation. Le ministre a aussi souligné qu'on ne pouvait s'étonner de voir des emplois dans ce type d'industrie disparaitre, alors qu'on promeut la lutte contre le tabac. Un point de vue que ne partage pas Yves Defferrard rappelant que l'entreprise a senti le vent tourner depuis un moment déjà. Et a diversifié ses activités dans une palette de denrées alimentaires.

#### RISQUE DE SAUCISSONNAGE...

Si, à ce stade, le personnel de production à Neuchâtel n'est pas touché par la restructuration, la méfiance reste de mise. «On pourrait bien assister à la technique du saucissonnage.» A noter que les 500 ouvriers en question bén

eficient d'une Convention collective de travail.

Dans ce contexte, Unia demande à la direction de Philip Morris de préciser clairement ses intentions. «Les cantons de Vaud et de Neuchâtel ont investi beaucoup pour accueillir la multinationale. L'entreprise doit maintenant tout mettre en œuvre pour préserver les emplois, respecter les droits syndicaux des salariés et organiser une procédure digne de ce nom.»

Philip Morris compte quelque 1500 collaborateurs à Neuchâtel et 1800 à Lausanne. Engagée dans une phase de transformation, la multinationale vise désormais un avenir sans fumée. Fin septembre, l'entreprise a estimé qu'environ 8,8 millions de fumeurs se sont tournés vers son produit alternatif à la cigarette traditionnelle. ■

# Terrain glissant pour le Centre sportif de Malley

Les employés de la Vaudoise aréna, complexe sportif de l'Ouest lausannois, dénoncent un sous-effectif chronique, une surcharge de travail et de fortes tensions avec la direction

Aline Andrey

«Bien sûr, il y a eu des retards dans les travaux, et une pression supplémentaire pour les Jeux olympiques de la jeunesse, mais pourquoi ont-ils attendu que des travailleurs tombent malades pour engager des temporaires? Le sous-effectif était patent depuis des mois.» Giorgio Mancuso, secrétaire en charge du tertiaire à Unia Vaud, ne cache pas sa surprise face à une histoire qu'il qualifie de «lourde». Le syndicat a rencontré en janvier la délégation du Conseil d'administration du Centre sportif de Malley (CSM), majoritairement en main des communes de la région lausannoise. Giorgio Mancuso résume les revendications du personnel, œuvrant dans la technique et l'administratif, qui a approché le syndicat: «Pour ces employés, ce n'est plus possible de travailler avec cette direction dont les comportements sont ultradéplacés à leur égard, que ce soit de la part du directeur ou du président du Conseil d'administration. Par ail-

leurs, les compensations pour le travail nocturne doivent être payées, rétroactivement, car cela fait des années que le CSM ne les verse pas et, de surcroît, n'a pas d'autorisation pour le travail de nuit. Nous demandons aussi l'arrêt des journées de 20 heures, illégales elles aussi, et la mise sur pied d'une CCT d'entreprise avec la création d'une délégation syndicale.» Le malaise dure depuis des mois. En décembre, 11 employés sur 20 signent



La nouvelle Vaudoise aréna destinée aux sports sur glace ne fait pas que des heureux. Le personnel a approché Unia pour se défendre.

une lettre de plainte adressée au Service de l'emploi. Celui-ci les reçoit début janvier. S'ensuit la demande d'un audit externe par le conseiller d'Etat Philippe Leuba, en charge de l'Economie. Selon *Le Temps*, cinq collaborateurs sont actuellement en arrêt maladie et deux personnes auraient démissionné. Le quotidien écrit également que «Jean-Jacques Schilt, président du conseil d'administration, renouvelle sa pleine confiance envers Christophe Huybrechts», directeur depuis mai 2019, mais qu'il «admet néanmoins la problématique du travail de nuit effectué sans autorisation». Inauguré le 24 septembre 2019, le complexe omnisport de Malley accueille la plus grande patinoire de Suisse romande. Les Championnats du monde de hockey s'y dérouleront en mai. ■

## DE BONS ACCORDS DANS LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE ET LES GARAGES VALAISANS

Les résultats des négociations salariales pour 2020 dans l'artisanat du Vieux-Pays sont tombés

Jérôme Béguin

Responsable du secteur artisanat d'Unia Valais, Serge Aymon fait le point sur le résultat des négociations salariales pour 2020: «Nous avons conclu de bons accords pour la construction métallique et les garages», se félicite le secrétaire syndical. Pour les métiers de l'électricité, la technique et l'enveloppe du bâtiment, ainsi que le paysagisme, par contre, les discussions entre partenaires sociaux ont été difficiles. «Nous avons tenu plusieurs séances en décembre sans arriver à avancer, mais en janvier, alors qu'on partait de zéro, nous avons réussi à obtenir des augmentations de plus de 30 francs par mois dans l'électricité et la technique du bâtiment. Les représentants des employeurs paysagistes n'ont pas voulu, eux, entrer en matière sur une revalorisation salariale. Sans parler de la hausse du coût de la vie, la situation dans cette branche ne justifie pas cette attitude. Les carnets de commandes sont pleins, quasiment personne n'est au chômage et la pression sur les délais est toujours plus forte. Si on devait décerner une râpe d'or, ils la méritent bien», souligne Serge Aymon.

Dans le détail, les travailleurs valaisans de la construction métallique voient leurs salaires réels augmenter de 20 centimes l'heure ou de 40 francs par mois. Le salaire minimum des travailleurs qualifiés, des tuyauteurs spécialisés et des manœuvres est revalorisé de 40 centimes l'heure. Relevons que tous les ouvriers bénéficiant de la Convention collective de travail (CCT) valaisanne de la construction métallique sont désormais couverts en cas de maladie, à hauteur de 80% du salaire. Dans les garages, tous les salariés gagnent 30 francs de plus par mois. Chez les électriciens, les salaires réels montent de 15 centimes l'heure. Dans la technique et l'enveloppe du bâtiment, branche qui réunit les ferblantiers, appareilleurs, couvreurs, chauffagistes et installateurs de sanitaires, de ventilation et de climatisation et dont la CCT a été reconduite jusqu'en 2024, les salaires réels s'améliorent de 15 centimes l'heure et les salaires minimums de 10 centimes pour tous les travailleurs.

Les salaires réels et minimums de tous les carreleurs sont majorés de 20 centimes l'heure. Enfin, nous n'oublions pas les menuisiers, charpentiers, peintres, plâtriers et autres ouvriers du second œuvre, qui dépendent toutefois d'une CCT romande. L'augmentation des salaires effectifs est pour eux de 0,3% ou 10 centimes par heure. ■

Sonya Mermoud  
Photos Thierry Porchet

C'est un havre animalier au cœur des vergers de Martigny. Un espace de quelque 7000 m<sup>2</sup> que se partage une nonantaine d'animaux sauvés de maltraitances ou de la boucherie. Sous un soleil généreux atténuant la fraîcheur hivernale, Wendy Pichard, responsable de la Bouche qui rit, entreprend de présenter ses protégés évoluant tous en stabulation libre. La visite débute par une incursion sur le territoire des coqs et des cochons. *Adolphe*, élégant et unique volatile noir, approche, intrigué, suivi par ses congénères blancs répondant eux aussi tous à un prénom. «Ne nous inquiétez pas s'ils vous picorent les chevilles. Ils réclament seulement des câlins», prévient la jeune femme, gratifiant de quelques papouilles l'un d'entre eux particulièrement insistant. Et d'expliquer que ces 14 fiers oiseaux ont rejoint le refuge récemment. «Nous sommes régulièrement sollicités par le Service des affaires vétérinaires du Valais, et parfois aussi celui de Fribourg, pour accueillir des animaux victimes de maltraitance ou de négligence. Si on ne les prend pas, ils finissent à l'abattoir.» Le sanctuaire répond aussi à des demandes de particuliers, lors de divorces, d'hospitalisations, de départs dans des maisons de retraite...

**PARFOIS, ON TRANSPIRE...**

Curieux, les cochons s'approchent à leur tour. Trois d'entre eux sur les dix qu'abrite le sanctuaire viennent d'arriver à la suite de séque斯特s. «Le service compétent mène des contrôles inopinés ou intervient sur la base de dénonciation. En cas de problème, il demande des corrections. Si la situation se révèle catastrophique, il retire les animaux à leur propriétaire», poursuit Wendy Pichard, glissant quelques friandises à *Razor* et à ses pairs à la queue en tire-bouchon, caresses en prime. «Ils sont très attachants et intelligents. Ils sont capables de reconnaître jusqu'à 99 voix et visages. Leur développement cognitif se révèle semblable à celui d'un enfant de 5 ans», affirme la gardienne confiant avoir un gros faible pour ces quadrupèdes. Les bêtes «placées» par le Service vétérinaire donnent lieu à des dédommagements symboliques: un unique versement de 75 francs par porc. S'il s'agit d'un poney, ce montant grimpe à 300 francs, et à 400 francs pour un cheval. Pas de quoi, évidemment faire tourner la Bouche qui rit. «Nos frais de nourriture, soins, matériel s'élèvent à 7000 francs par mois», chiffre la Valaisanne mère de trois jeunes enfants qui, avec l'aide de son époux et d'une poignée de bénévoles, ne tire aucun profit de cette activité. Le sanctuaire tourne grâce à la générosité de donateurs, la vente sporadique de gâteaux sur des stands, les parrainages, une subvention de la Ligue suisse contre la vivisection ou encore des journées portes ouvertes où les intéressés sont invités à faire un geste financier. «Des fois, on transpire», confie Wendy Pichard non sans souligner aussi les formidables élans de solidarité qui ont toujours, jusqu'à aujourd'hui, permis de parer au plus urgent.

**ROULADES ET GALOP**

Après un passage par l'enclos des lapins comptant une vingtaine de spécimens, museaux frémis et oreilles alertes, la visite se poursuit dans l'espace réservé aux chevaux et à une partie des poneys. Plusieurs équidés, ignorant leurs vieux os, s'amusent à faire des



Tiens, de la visite... Les pensionnaires disposent de foin à volonté.

dade. Il faudra toute la patience et la douceur de l'équipe pour l'intercepter.

**LES GRANDS OUBLIÉS...**

Si la Bouche qui rit cherche à placer en adoption ses pensionnaires - non sans s'assurer qu'ils bénéficieront de bonnes conditions d'accueil - les cochons et les équidés trouvent difficilement preneurs. Les départs génèrent parfois aussi de gros crève-coeur. «J'essaie de garder de la distance. Mais pour ceux qu'on a biberonnés, c'est plus délicat. Tous me connaissent, me suivent...» note-t-elle, précisant que le refuge se limite à l'accueil d'animaux de rente, à l'exception de vaches qui nécessitent des infrastructures spécifiques. «La raison de ce choix? C'est notre dada, rigole Wendy Pichard. Disons plutôt que, pour les autres, il y a davantage de possibilités. Les animaux de rente sont souvent les grands oubliés, les laissés-pour-compte. Ils méritent pourtant de vivre.»

L'histoire du refuge remonte à novembre 2014 à la suite de la découverte d'une petite annonce mettant en vente deux poulains qui, sans acquéreur, finiront à la boucherie. Sensibilisés très jeunes à la cause animale, Wendy Pichard et son frère se démènent et trouvent un petit terrain qui permettra de recueillir les deux équidés puis leur maman. Première pierre de l'association.

**COMPRÉHENSION MUTUELLE**

«Les animaux ont toujours été les confidents de mon enfance. Nous nous comprenons mutuellement. Ils m'apportent d'autre chose que les humains. Ils sont fiables, donnent de l'amour, n'attendent rien en retour. J'adore les regarder s'amuser, courir, etc. Et penser qu'ils ont été sauvés de la mort me touche particulièrement.» Reste que la charge se révèle lourde. Jamais plus de deux ou trois jours de vacances pour cette mère qui, au four et au moulin, gère de front sa famille et, avec des aides ponctuelles, les différentes activités inhérentes au refuge: bien-être des animaux, gestion des stocks alimentaires, des commandes, recherche de fonds, informations et suivi sur les réseaux sociaux, etc. Un sacré défi, alourdi par le souci permanent de pouvoir compter sur suffisamment de dons et, aujourd'hui de surcroît, celui de trouver un autre terrain en raison de la construction future d'une route qui traversera le sanctuaire... Plus qu'un plein-temps, et alors que la Valaisanne envisage encore de passer cette année le brevet de paysanne. Un CFC qui complétera les attestations de reconnaissance de vétérinaires dont elle dispose déjà. «Ma vision de l'avenir? J'espère que nous pourrons poursuivre l'aventure. Je suis consciente que la Bouche qui rit est une utopie aux possibilités limitées - depuis son ouverture nous avons sauvé plus de 600 animaux. Dans l'idéal, j'aimerais évidemment qu'il n'ait plus besoin de refuge, plus d'abandon ni de maltraitance. Je me verrai bien alors, de mon côté, finir ma vie entourée de cochons», sourit la sensible jeune femme, donnant à l'expression «copains comme cochons», tout son sens... ■

## AUX PETITS SOINS DE RESCAPÉS À POILS ET À PLUMES

Le refuge La Bouche qui rit à Martigny accueille quelque 90 animaux de rente rescapés de l'abattoir. Reportage tout sourire



Wendy Pichard et quelques-uns de ses protégés. La jeune femme a toujours eu un contact privilégié avec les animaux, «les confidents de son enfance».



roulades. *Black*, âgé de 27 ans dont 23 à trimer dans un manège, s'approche de Wendy Pichard en quête d'une friandise. Pour augmenter ses chances, il lève une patte, comme on a dû jadis lui apprendre. «Pas besoin», lui souffle l'amie des animaux, tout en satisfaisant son attente gourmande. Et de préciser qu'il a fallu du temps pour réveiller «la flamme dans les yeux éteints» du poney d'école. *Black* était épuisé à son arrivée. On nous a suppliés de le prendre sinon il aurait fini à la boucherie.» Dans le parc attenant peuplé de chèvres, de moutons, de poneys et de deux ânes, *Cascabelle*, une belle biquette au pelage beige, a sauté sur une table et observe de son promontoire, sûre de sa prestance, ses acolytes. A côté, la manégoire regorgeant de foin retient plusieurs de ses congénères. Marchant au milieu de ses protégés, Wendy Pichard évoque le triste passé de plusieurs d'entre eux, la nécessité de recréer des liens de confiance, alors qu'une chèvre, espiègle, fouine dans une poche de sa veste, alléchée par l'idée d'un extra... Regain d'animation à l'arrivée de deux vétérinaires. Le duo est venu soigner un poney victime, dans son ancienne ferme, de négligence. A la vue du licol et des soigneurs qu'il a reconnus, le petit cheval malade se lance dans un galop effréné pour tenter de leur échapper. Et entraîne dans sa course d'autres occupants dans une joyeuse débâcle

Le refuge peut-être visité sur rendez-vous: tél. 079 157 54 60.

Plus d'informations sur: [refugelabouchequirit.com](http://refugelabouchequirit.com)  
Dons: CH97 8057 2000 0135 7172 8, Banque Raiffeisen Sion et Région, Société coopérative, CB 80572.



Des vétérinaires sont venus soigner un poney victime, dans son ancienne ferme, de maltraitance par négligence. Le refuge est réservé aux animaux de rente, à l'exception des vaches qui nécessitent des infrastructures particulières.